



# MÉRIDIONAL

## IMMOBILIER

### BARÈME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs maximum applicables au 23 mai 2022

Tarifs TTC (TVA au taux actuel de 20%)

#### VENTE MAISON / APPARTEMENT / IMMEUBLE / TERRAIN MONTANT DE LA TRANSACTION

Jusqu'à 49 999 €	4 500 € TTC	forfait
De 50 000 € à 99 999 €	6 000 € TTC	forfait
De 100 000 € à 199 999 €	6 %	TTC du prix de vente
De 200 000 € à 999 999 €	5 %	TTC du prix de vente
Supérieur à 1 000 000 €	4,5 %	TTC du prix de vente

#### VENTE CAVE / GARAGE / PARKING / STOCKAGE MONTANT DE LA TRANSACTION

Jusqu'à 29 999 €	2 000 € TTC	forfait
Supérieur à 30 000 €	2 500 € TTC	forfait

#### AVIS DE VALEUR RAPPEL :

*Un avis de valeur ne constitue pas une expertise*

Maison / appartement	180 € TTC	forfait	Ce travail est offert en cas de signature d'un mandat de vente (déduit des honoraires de vente).
Propriété / mas / domaine agricole	500 € TTC	forfait	

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches. Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans le seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf mention contraire précisée dans le mandat.

Société VERGELY CONSEIL - MÉRIDIONAL IMMOBILIER, SARL au capital de 7622,45 € - Siège social : 16 Av Georges Pompidou - 30900 NIMES - RCS NIMES n° 391 897 402. Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI3002200000026 délivrée par la CCI du Gard.

Garantie Financière de 120.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de GALIAN Assurances 89, rue La Boétie - 75008 Paris. L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.